

LIÈGE

vue du ciel



INTRO

La tradition de réaliser des vues aériennes de la Ville de Liège se poursuit depuis plusieurs décennies. C'est le moyen de suivre et documenter le développement de la Cité, ce qui suscite aussi souvent l'intérêt des citoyens.

Les 21 clichés réunis dans la présente édition ont été réalisés en 2018. Ils s'organisent au « fil de l'eau », suivant la vallée de la Meuse du Sud au Nord, de Sclessin à l'île Monsin, et longeant également le parcours du tram dont la mise en service est prévue pour 2022. Ainsi, l'observateur peut découvrir la morphologie de la ville juste avant une période de transformation majeure, non seulement en termes de mobilité, mais également en termes urbanistique. Le tram n'est pas qu'un enjeu de transport, ni de marketing urbain. Il est en effet, surtout, un enjeu de ville. D'une part, il va desservir de grands projets territoriaux structurants et identitaires : reconversion de l'ancien campus universitaire du Val Benoît, développement du nouvel axe « métropolitain » entre la gare TGV et le musée Boverie, renforcement du centre-ville (piétonisation, Opéra, Cité administrative, musée Curtius, etc.), création de l'éco-quartier de Coronmeuse, transformation de la cité de Droixhe et de la plaine de Bressoux. D'autre part, il va également s'accompagner du réaménagement de près de 50 hectares d'espaces publics et contribuer à régénérer le cadre de vie. C'est un véritable accélérateur de transformation.

« Liège vue du ciel », et au fil de l'eau, permet aussi de poser un regard sur le paysage, formidable et prégnant, de notre Cité : vallée sinueuse, omniprésence de l'eau, confluence, masse boisée des coteaux, chaîne des terrils, ouvrages d'art, monuments et patrimoine, réseau de parcs, etc.

L'espace,

Le relief,

L'eau,

La ville plantée,

La vie urbaine,

...un territoire, à redécouvrir !

À 18 ans, Jean-Luc Deru hésite entre études de photographie ou d'architecture. La première l'emporte, mais bien vite, elle lui permettra de rétablir le lien avec la seconde. En 1976 déjà, il immortalise ces hauts lieux de l'architecture industrielle que sont les charbonnages à l'abandon.

L'œuvre architecturale de ses contemporains le touche également. Pour le plaisir, il photographie les bâtiments qui se construisent sur le nouveau site de l'Université de Liège au Sart-Tilman.

La revue A+ publie en 1986 ses photos du « Blanc Gravier », première commande de l'architecte liégeois Bruno Albert, qui le met en contact avec René Greisch. Les photos des ponts, réalisés sur le canal Albert par le bureau Greisch marquent le début d'une longue collaboration. D'autres architectes, ingénieurs et entreprises font également appel à ses services.

Afin de diversifier les angles de vues et mieux appréhender l'inscription des bâtiments et ouvrages d'art dans le paysage, la photographie aérienne s'impose tout naturellement. Au fil de ces missions, en survolant la région, la vision et les cadrages s'élargissent pour devenir un outil d'observation urbanistique incontournable.



Sclessin - Au centre, le stade du standard de Liège et sur sa gauche, la rue Ernest Solvay et le futur parking relais pour le terminus du tram. À droite, au-dessus des anciens hauts fourneaux d'Ougrée, la masse imposante du bois du Sart Tilman fait face à la colline de Cointe.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Sclessin - Au centre, passant sous le pont des Modeleurs, la rue Ernest Solvay est parallèle à la ligne de chemin de fer. À gauche, au pied de la colline, la rue Côte d'Or. En rive droite, le port de Renory. La vallée industrielle s'arrête ici, aux portes de la ville dense.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Site du Val Benoît - Vue vers le pied de la colline de Cointe et l'ancien campus universitaire en cours de réhabilitation. Au-delà de la Meuse, les quartiers de Kinkempois et d'Angleur. Au loin, la vallée de l'Ourthe mène aux coteaux de Chênée et Beyne-Heusay.



© JL DERU / DPT URBANISME VILLE DE LIÈGE

Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Ancien campus universitaire du Val Benoît - A gauche, le long du quai Banning, l'ancien institut du génie civil a été rénové par la SPI+ en 2016. Il est suivi de la tour du FOREM, l'ancien institut de mathématiques. D'autres rénovations et constructions sont aujourd'hui en cours sur ce site. Sur la gauche, la colline de Cointe abrite le complexe du mémorial interallié, avec tour et église. Au loin, les terrils dominent le paysage.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Meuse, Ourthe et Dérivation - Au premier plan, le pont autoroutier du Pays de Liège, inauguré en juin 2000. Au centre, le pont de Fragnée, inauguré pour l'exposition universelle de 1905. Entre la Meuse et sa dérivation, l'île de la Boverie, devenant plus loin Outremeuse. Au pied de la colline de Cointe, le grand vaisseau de la gare des Guillemins, inaugurée en septembre 2009.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Confluence de l'Ourthe et de la Meuse - Le pont de Fragnée sur la Meuse a été construit pour l'Exposition de 1905. Le pont de Fétinne, qui le prolonge à droite sur l'Ourthe canalisée en direction du quartier des Vennes également construit pour l'Exposition de 1905. À droite, l'église Saint-Vincent a été construite pour l'exposition de 1930. À gauche, le quai de Rome et le quartier de Fragnée.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Presqu'île de la Boverie - Site du parc de la Boverie, étiré entre la Meuse et le canal de la Dérivation. Au centre, l'ancien palais des Beaux-Arts de l'Exposition universelle de 1905 abrite le musée d'art « Boverie » depuis 2016.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Esplanade des Guillemins - La passerelle « La Belle Liégeoise » a été inaugurée en 2016. Elle relie la gare des Guillemins et son esplanade, le parc et le site de la Médiacité pour créer un nouvel axe de développement « métropolitain ». Sur la rive gauche, la nouvelle tour du Ministère des Finances a été terminée en 2015. Les quais sur Meuse ont été transformés en promenade arborée et permettent aux liégeois de retrouver les berges du fleuve. Au-delà du chemin de fer, les quartiers de Cointe et du Laveu.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Quartiers de Cointe et de Fragnée - A l'avant-plan, le complexe du Monument interallié comprend une esplanade, l'église du Sacré-Coeur désaffectée et un beffroi civil de 75 m de haut (sommets à 135 m au-dessus du niveau de la Meuse). La plaine alluviale s'élargit et la ville dense se développe aux pieds des Coteaux.



Le pôle de gare et l'esplanade des Guillemins - Longeant la rue Paradis, l'esplanade Simone Veil correspond provisoirement à une pelouse verte. Elle prolonge la place devant la gare et sera bientôt parcourue par la ligne de tram. De nouveaux îlots, de bureaux et de logements, prendront place entre cet espace et la rue Boyv pour constituer le nouveau « pôle de gare » et relier les quartiers de Fragnée et des Guillemins.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Quartier d'Avroy - Au centre, le parc d'Avroy et ses arbres impressionnants. Le square des Terrasses le sépare des quais réaménagés et du port de plaisance. Le pont Albert I^{er} relie la rive gauche au parc de la Boverie et au complexe du Palais des Congrès. À droite, le quartier de la place de Bronckart, ensemble urbanistique majeur de la seconde moitié du 19^e siècle.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Hypercentre de Liège - A l'emplacement d'un ancien bras de Meuse, la grande courbe du boulevard de la Sauvenière relie le boulevard d'Avroy à l'Opéra (bâtiment blanc avec cube cuivré en toiture), en entourant le quartier « le Carré ». La grande toiture grise courbe correspond aux anciens bains et thermes de la Sauvenière, réhabilités pour accueillir le pôle culturel de la « Cité Miroir » depuis 2014. Au delà de l'eau, les quartiers d'Amercœur et des Vennes.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Quartier Saint-Lambert - A gauche, la rue de Bruxelles longe la « gare » Saint-Lambert et traverse les annexes du Palais de Justice, pour aboutir sur le grand espace public triangulaire composé de la place Saint-Lambert, du Tivoli et de la place du Marché. Il est bordé par l'ancien Palais des Princes-Évêques, le complexe de l'îlot Saint-Michel (en bas), abritant logements, bureaux et commerces, et le complexe commercial des Galeries Saint-Lambert (à droite). En bas à droite, l'Opéra Royal de Wallonie a rouvert ses portes en 2012 après une vaste campagne de rénovation.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Site du Mont-Saint-Martin - Trônant au-dessus du Boulevard de la Sauvenière sur la colline qui porte son nom, la Basilique Saint-Martin domine également les quartiers Sainte-Marguerite et Saint-Séverin, situés à l'arrière-plan. En fond d'image, la voie rapide qui relie le carrefour de Fontainebleau au centre-ville a été aménagée au cours des années 1970-1980.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Cœur historique et coteaux de la Citadelle - En haut à gauche, le Centre hospitalier régional de la Citadelle domine le parc des coteaux, ainsi qu'une vaste partie du cœur de l'agglomération. Sur la place Saint-Lambert, l'ancien Palais des Princes Évêques abrite aujourd'hui le Palais Provincial et le Palais de Justice. Au-dessus de l'image, en rive gauche la perspective révèle l'ensemble du quartier Saint-Léonard. Au premier plan à droite, le pont des Arches relie le centre-ville au quartier d'Outremeuse en rive droite.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Quartier « Grand Léopold » - Entre les berges de Meuse et la place Saint-Lambert, la rue Léopold est l'épine dorsale d'un quartier en cours de requalification. En bas à droite, le complexe administratif de l'îlot Saint-Georges et à sa gauche, la tour de la Cité administrative qui fait l'objet de travaux de requalification. Au pied de la tour, à côté du parking, l'ancienne halle aux viandes héberge à présent la Maison du Tourisme du Pays de Liège. À gauche de la vue, les bâtiments de l'Université et le parking du Quai sur Meuse, espace en réflexion de réaménagement. Depuis la rue Léopold, on distingue l'axe diagonal majeur de la rue Cathédrale qui se prolonge rue Saint-Gilles.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Esplanade et quartier Saint-Léonard - Reliant les coteaux au pont Maghin, l'esplanade Saint-Léonard crée un trait d'union entre, d'une part, un quartier médiéval abritant le complexe du musée Grand Curtius et la collégiale Saint-Barthélemy et, d'autre part, un ancien faubourg devenu un vaste quartier industriel au cours du 19^e siècle, aujourd'hui objet d'un programme de rénovation urbaine.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Site de Coronmeuse - A l'emplacement du palais des fêtes de l'exposition de 1939 (en bas, qui était devenu une patinoire) et du complexe des halles des foires, va prendre place un nouvel éco-quartier ($\pm$ 1300 logements) qui valorisera la darse et le contact avec les berges de Meuse. L'ensemble du réseau routier, sur-dimensionné, sera lui réaménagé lors de la construction du tram.



© J.L. DERU / DPT URBANISME VILLE DE LIÈGE

Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Plaine de Droixhe - Le pont Atlas relie le quartier de Coronmeuse en rive gauche au quartier de Bressoux-Droixhe en rive droite. Entre dérivation, Meuse et Darse, le plan d'eau présente la largeur la plus importante du territoire. La cité de logements sociaux de Droixhe est en cours de requalification, entre opérations de rénovation, démolition et reconstruction. Les espaces non bâtis près du chemin de fer accueilleront le nouveau bâtiment des expositions (Liège Expo) et un terminus de la ligne de tram. En haut à gauche, la pointe de l'Île Monsin sépare la Meuse et l'entrée du Canal Albert.



Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Plaine de Droixhe - Après la démolition des cinq tours de l'avenue de la Croix Rouge, le quartier est en cours de renouveau. Une nouvelle offre résidentielle est en construction (en bas à droite, à côté du parc et de l'église), plus de 100 logements et une maison de repos et de soins inaugurée en 2018. La vue montre les vastes terrains libres qui ont fait l'objet d'opération de dépollution et qui vont être prochainement réhabilités.



© JL DERU / DPT URBANISME VILLE DE LIÈGE

Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Pont-barrage de l'Île Monsin - Situé en aval de la ville, le barrage a créé un vaste plan d'eau navigable dans tout le centre de l'agglomération. La voirie établie sur son tablier relie l'avenue Georges Truffaut et la brasserie Jupiler (à gauche) aux activités portuaires de l'Île Monsin. Sur l'autre rive, la masse boisée des terrils témoigne de l'ancienne activité d'exploitation du charbon. Ils dominent les nouvelles activités industrielles qui occupent les bords de Meuse jusqu'à Visé.

Toute reproduction, copie ou diffusion, même partielle est interdite sans l'autorisation de l'auteur et de la Ville de Liège.

Mise à jour : février 2020.

Rédaction et mise en page : Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège.

Photographies : Jean-Luc Deru

www.deru.photo

www.photo-daylight.com



LIÈGE
rue du ciel

 **Ville de Liège**

Éditeur responsable : Département de l'Urbanisme, La Batte 10 à 4000 Liège